

MAIRIE D'ORTHEZ

EXTRAIT du Registre des délibérations du Conseil municipal

SÉANCE DU 4 OCTOBRE 2022

PRÉSENTS : M. HANON, Maire-Président, MM. GROUSSET, DESPLAT, Mme BAYLE-LASSERRE, M. BOUNINE, Mme ROUSSET-GOMEZ, M. SENSEBE, Mme DE MORO, M. LABORDE, adjoints, Mme PICHAREAU, M. ARENAS, Mme FOURQUET, M. ETCHEBERTS, Mme LABORDE, MM. DUPOUY, CARRERE, Mme BEUSTE, MM. WILS, VIVES, Mmes BOUBARNE, LAMAZERE, M. COSTEDOAT, Mmes DARSAUT, MARQUEHOSSE, MUSEL, DOMBLIDES, MM. CONEJERO, BERGES, DELTEIL, LABENNE, MELIANDE

EXCUSÉS : Mme LEMBEZAT (à donné pouvoir à M. le Maire), M. RAMALHO (à donné pouvoir à M. WILS)

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme BAYLE-LASSERRE

22 – 111 - REMBOURSEMENT SUBVENTION ORTHEZ EDUC'IMAGE 2021

Rapport présenté par Madame DE MORO, maire-adjoint:

Par délibération en date du 13 avril 2021, le Conseil municipal a voté l'octroi d'une subvention de 1 200 € au titre d'une aide pour la manifestation des rencontres photos à ORTHEZ (versée le 2 décembre 2021).

Cette manifestation initialement prévue en mai 2022, puis reportée en octobre 2022, a été finalement annulée par l'association, qui en a informé la commune par courrier en date du 27 juillet 2022.

De ce fait, l'association propose de rembourser la subvention versée suite à cette annulation.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide :

- de prendre acte de la démarche de l'association Orthez Educ'Image,
- d'accepter le remboursement de 1 200 €.

**Ainsi fait et délibéré à ORTHEZ, le 4 octobre 2022
Et tous les membres présents ont signé
Pour copie conforme et certificat d'affiche.**

**Le Maire d'ORTHEZ,
Emmanuel HANON**



Publiée le **17** OCT. 2022